

ous pourrions dire avec La Fou-

le peuple n'appris à ses dépens
qu'il ne doit pas avoir confiance
en ceux qui sont blagnours de gens.

N DÉPUTÉ MALHEUREUX.

le comté de Montmorency a un dé-
malheureux et la chambre d'as-
semblée est plus malheureuse de pos-
séder un membre aussi turbulent que
le député surnommé le "Sault (Sot)
Montmorency." Ce serait une
acte de charité à faire au public si les
secrétaires de l'Asile Beauport vou-
laient l'interner au moins pendant la
session; les séances de la Chambre
seraient pas troublées par le vacarme
habituel que fait ce jeune gars.

aussitôt qu'un député possédait des
talents oratoires se lève pour prendre
la parole, l'on voit de suite le jeune
homme, qui est aussi surnommé dévi-
ant No. 2, se tremousser, tousser, cra-
cher. S'animant à ce jeu à mesure
que l'orateur continue, il répète avec
une facilité comme un véritable perro-

qu'il les derniers mots de chaque
phrase, et lorsque l'orateur en est ren-
tré dans sa partie la plus sérieuse et la
plus éloquente de son discours, l'agita-
tion du député de Montmorency arrive
à son paroxysme: il gesticule, il
s'agite, il rit, il crie, il tempête, des
mots incohérents sortent de sa bouche
et il se démente enfin comme un
diable tombé dans l'eau bénite.

suivant l'opinion de l'hon. Frs. Lan-
guelier, qui en a conféré avec plusieurs
docteurs distingués et suivant l'opi-
nion désintéressée du savant docteur
de la mer, qui tous deux ont prétendu
ces jours derniers en Chambre qu'il y
avait une grande chance de guérir la folie, et
principalement la folie furieuse, lors-
qu'elle est prise à temps, c'est-à-dire
lorsqu'on soigne le patient lorsqu'il ne
peut en ressentir les premières
symptômes, nous croyons que la Chambre
peut un acte d'économie de pupitre et
de humanité envers ce pauvre homme
en lui votant une pension à l'Asile
Beauport.

son état bien que n'étant pas encore
déclaré incurable est certainement
grave et mérite un prompt remède;
les douches d'eau glacée au-
raient, nous n'en doutons pas, un bon
effet, et contribueraient dans une
grande mesure à lui apprendre à mieux
comporter en Chambre.

Le Cancan ayant émis son humble
opinion sur le sujet, soumet le cas à
un grand nombre de lecteurs, qui, il espère,
ne verront aucune haine de sa part
dans le compte rendu détaillé du
procès de folie du député de Montmo-
rency; au contraire le Cancan sou-
haite de tout cœur que pour l'honneur
de la représentation nationale, le cas
qui leur est soumis recevra de leur part
la plus sérieuse attention et que tous
les empressement suggéreront les remèdes
qu'ils croiront les plus propres à
guérir la manie presque furieuse de
Charles Langelier.



NOTRE REPORTER A MONTRÉAL LE 12 JUILLET.

Voir et jaser, telle est la mission que nous lui avons confiée.

Le choix du Cancan a tombé sur une commère de Stadacona parce que les dames de ce pays ont la réputation d'avoir la langue singulièrement bien pendue. Au concours que nous lui avons fait subir, la palme a été chaudement disputée par des poissonnières du marché Jacques-Cartier, de la Halle de la Basse-Ville et par certaines breilles qui fréquentent le magasin de M. Hudon. Mais la représentante de Stadacona a triomphé parce qu'elle pouvait dire 25 paroles à la minute, et détruire 25 réputation par heure.

Malheureusement le député de Montmorency n'avait pu se présenter, la palme lui serait revenue de droit, la réputation de ce monsieur étant solidement établie le met déjà hors concours.

Que les commères de St. Sauveur ne soient point jalouses, nous connaissons leurs qualités et nous savons apprécier leur mérite.

Le Cancan les conserve pour une plus grande circonstance.

LA POLICE SECRÈTE.

Le Cancan a entendu un de ces soirs un entretien de la nouvelle police secrète, qui n'est plus secrète maintenant, car tous les citoyens de Québec se montrent du doigt les trois membres qui la composent. Pour l'information de nos lecteurs de la campagne nous leur dirons qu'ils se nomment: 1er Bob Smith, 2ème Ignace Fortier; 3ème le dentiste Casgrain.

Voici donc l'entretien tel que nous l'avons surpris.

Bob Smith.—Eh bien, Ignace, as-tu fait de la besogne aujourd'hui?

Ignace.—Non, ce n'est pas comme une anguille, je ne puis parvenir à mettre la main dessus; je pense qu'il est protégé par ses médailles et son scapulaire.

Dr Casgrain.—C'est un reste de préjugé que tu conserves trop longtemps de penser que des médailles et des scapulaires protègent un homme. Hamilton a bien donné la preuve du contraire à Bonaventure lorsqu'il a caressé Tarte.

Bob Smith.—Voyons, ne mêlons pas la religion à la politique, vous savez que c'est contre nos principes.

Venez prendre quelque chose, nous trouverons des idées au fond de nos verres, c'est un moyen qui m'a toujours réussi lorsque j'avais une affaire difficile à résoudre.

Après la ronde payée par Bob, vint celle payée par Ignace, puis celle payée par le Dr. Casgrain et le Cancan craignant que les fumées du vin ne fissent dévoiler des secrets effrayants à ces terribles agents de police secrète, il s'éloigna au plus vite pour n'avoir rien de plus horrible à dévoiler au public.

SCANDALE.

Le Cancan a toujours pensé qu'il fallait observer le silence dans les galeries durant les séances; mais il s'est assuré du contraire dans la soirée du 6 juillet.

Les galeries des conseillers législatifs étaient encombrées de grosses dames, vêtues de soie, la figure joufflue et à la mine prétentieuse.

Le Cancan est peut-être un peu hardi de s'attaquer à d'aussi grosses dames, épouses, mères et femmes de députés. Mais le devoir avant tout,

nous avons trouvé qu'elles étaient bavardes plus que n'importe quelle revendeuse, et nous allons le dire.

Ce sont elles qui faisaient le Tenor dans la partie de vacarme qui s'est jouée à la chambre ce jour-là; Les députés se chamaillaient en bas et les femmes cocassaient en haut.

Monsieur Joly qui est un fameux musicien, a pensé que la voix aigre de Charles ferait mieux parmi les femmes que parmi les députés et il l'a envoyé dans les galeries. L'essai n'a pas réussi, le petit Charles étant plus bavard qu'elles, les a entrées et elles se sont tuées. Sous ces circonstances, la voix criarde de Charles n'était pas assez forte pour amoindrir le bruit que faisait M. Taillon avec son tambour, et celui fournit par Tarte jouant des castagnettes avec ses pieds.

Le coup était manqué, M. Joly a été obligé de laisser les choses comme à l'ordinaire et de faire descendre Charles.

TOCSIN NÉCESSITÉ PAR UN TOCSON.

Le sot du comté de Montmorency est passé sur la rivière du Sault pour aller au château afin de se convaincre qu'il fera le saut à sa prochaine rencontre avec le troupeau. Comme un homme qui fréquente les bouchons, monté sur le perron il faisait le polisson. Monsieur Richard s'est avancé avec une hant en lui disant va-t-en bavard. Le petit Charles s'est fâché, il s'est écrié je suis le membre du comté, je parlerai autant que je voudrai: M. le Curé a appelé le sacristain en lui disant: au risque de te casser les reins, tire la queue de ta cloche pour faire taire ce propre à rien. Le bedeau à tant s'enner que les gens se sont effrayés, se sont emportés, se sont chamaillés et Charles a été obligé de décamper.

A TRAVERS LES PORTES.

Le Cancan était assis l'autre jour sur l'un des bancs qui se trouvent dans le corridor qui conduit à la chambre des séances, lorsqu'une vision des plus fantastique vint à passer devant ses yeux.

Par la droite il vit arriver le père Nicodème avec une liasse de papiers dans la main, et de l'autre côté maître Boutin fit son apparition dans les mêmes conditions.

Parmi les paperasses du père Nicodème, le Cancan aperçut une circulaire du Pain-Killer et une annonce de la maison Pilon de Montréal. Ce ne sont pas papiers tout-à-fait parlementaires, nous supposons que le bonhomme s'amuse avec cela durant les séances.

Pour Jérôme Boutin il avait dans la main une réclame de H. Gagnon, imprimée en lettres de six pouces, une affiche représentant le théâtre qui jouent les mensuels à la Salle de Musique de ce temps-ci.

Après information nous avons appris du père Boutin (il est très-communiqué) qu'il ramassait ces papiers-là